

## **Formation T304 : « Connaître et mettre en place le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) et le Diagnostic Technique Global (DTG) en copropriété »**

**Titre :** Connaître et mettre en place le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) et le Diagnostic Technique Global (DTG) en copropriété

### **Objectifs pédagogiques :**

- Orienter une copropriété vers la programmation de travaux en y intégrant des améliorations énergétiques.
- Identifier les enjeux pour les copropriétés lors de l'établissement d'un projet de PPT.
- Définir les atouts et les faiblesses du DTG en copropriété.

**Prérequis :** Connaître le fonctionnement général d'une copropriété ; le rôle de l'assemblée générale, du conseil syndical et du syndic.

**Public :** Maitres d'œuvres et accompagnateurs de copropriétaires : conseillers info-énergie, AMO MaPrimeRénov, Agents territoriaux, Opérateurs, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires

**Effectif :** Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

### **Modalité et délais d'accès :**

Retrouvez les dates des prochaines sessions sur [www.copropriete-formation.fr](http://www.copropriete-formation.fr)

Inscription sur la page de la formation de notre site web : <https://copropriete-formation.fr/fiche-formation.php?id=T304>

ou contact par mail à : [contact@copropriete-formation.fr](mailto:contact@copropriete-formation.fr)

Pour participer à cette session, les participants doivent s'inscrire au moins 20 jours avant le début de la formation.

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Format :** Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra entreprise.

**Intervenant :** Expert de l'ARC

### **Méthodes et moyens pédagogiques :**

La formation s'organise autour de huit jours de formation construits sous forme de cours pratiques : exposés théoriques, exercices pratiques sur documents, mises en situation et études de cas concrets.

En début de parcours, une journée est consacrée à la méthodologie : méthode de travail, méthode d'identification des problèmes à résoudre et méthode de rédaction du rapport. Nous prévoyons également une journée de mise en situation où les participants peuvent accompagner un contrôleur confirmé chez un syndic, afin de se familiariser avec les méthodes de travail d'ARC-SERVICES.

À l'issue de la formation, des guides et/ou dossiers techniques complémentaires sont transmis aux participants.

### **Modalités d'évaluation :**

-Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz...). Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).

-À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation – évaluation à chaud).

Les compétences acquises sont validées par la rédaction d'un rapport de contrôle d'une copropriété

-3 à 6 mois après la formation l'entreprise complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

**Tarif** : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

**Personne en situation de Handicap** : Contacter notre référente handicap Mme BEN AHMED institut-formation@copropriete-formation.fr.

## Contenu pédagogique

---

### **I) Qu'est-ce qu'un Plan Pluriannuel de Travaux (PPT)**

Disposition réglementaire et objectifs du PPT

Articulation avec le fonds de travaux

### **II) Etablir le projet de PPT de la copropriété**

A partir d'une analyse du bâtiment et d'un DPE collectif

A partir d'un DTG

- Dispositions réglementaires et objectifs d'un DTG
- Présentation du référentiel DTG

Les différences entre DPE et l'audit énergétique

Que faire lorsque la copropriété a déjà réalisé des diagnostics

### **III) Professionnels habilités à intervenir**

Les professionnels concernés et les qualifications requises

Comment trouver le bon professionnel

L'ingénierie financière et l'articulation avec MaPrimeRénov